

GESTION

<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>1- Quel sera le prix TTC facturé au client ? 2- Quel coefficient multiplicateur est appliqué par l'opticien</p>	G1
<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>1- Quel est le prix TTC facturé au client ? 2- Quelle est la marge réalisée par l'opticien ? Le taux de marque ?</p>	G2
<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>1- Quel est le montant de la TVA collectée par l'opticien sur cette vente ? 2- Quel est le montant de la TVA déductible sur les achats ?</p>	G3
<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>1- Quel est le montant de la TVA déductible sur les achats ? 2- Déduisez le montant de la TVA qui sera versé à l'état.</p>	G4

BEP OPTIQUE LUNETTERIE		
SUJET EP2B Gestion	Durée 2H00	Coeff 9
SESSION Juin 2006	Code : 5131201	Page 1 sur 3

<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>Dans le cas où l'achat a été réalisé par 1 client non ressortissant de l'union européenne (ex : Suisse), celui-ci peut-il bénéficier de la détaxe ? Quel sera le montant de la TVA reversée au client ?</p>	G5
<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique à un client non ressortissant de l'union européenne (ex : Suisse) au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>Quelles sont les formalités à réaliser pour obtenir la détaxe ? Quel sera le montant de la TVA reversée au client ?</p>	G6
<p>SITUATION :</p> <p>Un opticien vend 1 équipement optique au prix HT de 313 €. Le prix d'achat de l'équipement auprès des fournisseurs est de 128 € HT (45 € le verre et 38 € la monture).</p> <p>L'opticien décide d'appliquer 1 remise de 4% sur l'équipement. Quel sera le prix de vente TTC facturé au client ? En plus de la remise l'opticien accorde un escompte de règlement au client , de 10% en cas de règlement immédiat. Si celui-ci règle la totalité de l'équipement en une fois. Quel sera le montant TTC à payer par le client ?</p>	G7
<p>SITUATION :</p> <p>Le 30 juin l'opticien envisage de profiter des soldes pour se débarrasser de certains modèles. Ces modèles étaient vendus 30 € HT le 15 juin. Le 25 juin l'opticien avait passé le prix de vente à 20 € HT. Il décide de pratiquer une remise de 20%. Sur quel prix devra-t-il appliquer la remise ? Pourquoi ?</p>	G8

BEP OPTIQUE LUNETTERIE		
SUJET EP2B Gestion	Durée 2H00	Coeff 9
SESSION Juin 2006	Code : 5131201	Page 2 sur 3

<p>SITUATION :</p> <p>Le 30 juin l'opticien envisage de profiter des soldes pour se débarrasser de certains modèles. Ces modèles étaient vendus 30 € HT le 15 juin. Le 25 juin l'opticien avait passé le prix de vente à 20 € HT. Il pratique une remise de 20% Quel sera le nouveau prix de vente TTC ?</p>	G9
<p>SITUATION :</p> <p>Le 30 juin l'opticien envisage de profiter des soldes pour se débarrasser de certains modèles. Ces modèles étaient vendus 30 € HT le 15 juin. L'opticien avait acheté ces modèles aux fournisseurs autour de 13 € TTC. Peut il les vendre en dessous de ce prix pendant la période des soldes ?</p>	G10

BEP OPTIQUE LUNETTERIE		
SUJET EP2B Gestion	Durée 2H00	Coeff 9
SESSION Juin 2006	Code : 5131201	Page 3 sur 3